

LES LAPINS DE L'OCEAN

le samedi 12 avril 2025

REGLEMENT

EPREUVES : Le PSGVA organise la 8^{ème} édition de la marche Les Lapins de l'Océan, rassemblement de sportifs licenciés FFA – FFR et non licenciés, sur 3 parcours :

- Randonnée familiale de 5 km, avec animation enfants, fléchage bleu ;
- Randonnée Loisir de 12 km, fléchage jaune ;
- Marche Nordique, parcours chronométré de 12 km, fléchage jaune.
- Randonnée Sportive de 20 km, fléchage rouge ;

Les circuits sont disponibles en format GPX sur le site : <http://www.psgva.fr/>.

DEPART / ARRIVEE : A la Parée Verte, chemin des Garennes, à Saint Hilaire de Riez.

3 circuits, propices à la marche, vous sont proposés au travers de la forêt domaniale des Pays de Monts, 100% sans bitume, avec le concours de l'ONF :

- 8h00 départ groupé des 20 km ;
- 9h45 départ de la marche nordique chronométrée sur 12 km ;
- 10h00 départ groupé des 12 km ;
- Entre 10h15 et 10h30, départ libre de la marche familiale avec son animation enfants.

INSCRIPTIONS : Le flyer et le bulletin d'inscription sont disponibles à l'Office du Tourisme de Saint Hilaire de Riez, chez les commerçants de la localité et sur le site internet PSGVA.

Les inscriptions doivent être faites avant le 6 avril 2025 pour les participants souhaitant prendre leur repas galette et crêpes à la fin de cette matinée sportive.

Les inscriptions (sans repas) seront possibles sur place le 12 avril, à la Parée de 7h30 à 10h00.

Pour les paiements, privilégiez le paiement en ligne via HelloAsso PSGVA. les paiements par chèque, Carte Bancaire et espèces sont aussi acceptés.

Pour la marche nordique chronométrée de 12 km , les participants licenciés doivent avoir une licence soit FFA ou FFR et pour les non-licenciés un PPS de moins de 3 mois.

Tout engagement est personnel ; aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit, sous peine de disqualification.

TARIFS :

- Marche seule sans repas pour les licenciés 6 € ;
- Marche seule sans repas pour les non licenciés 7 € ;
- Marche avec repas pour les licenciés 14 € ;
- Marche avec repas pour les non licenciés 15 € ;
- Repas seul 10 € ;
- Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans participants ;
- Inscription sur place le jour même, pour tous 9 € (sans repas).

Le nombre total d'inscriptions est limité à 300 personnes.

Une boisson offerte pour les participants venant en vélo. Parking vélos fléché.

DOSSARDS : les dossards sont à retirer sur place à partir de 7h30, à la Parée Verte, sur présentation d'une pièce d'identité jusqu'à 10H00. La restitution du dossard à l'arrivée donnera lieu à un lot.

SIGNALISATION : Les parcours sont balisés à l'aide de panneaux signalétiques et marques de couleurs différentes selon les circuits (cf épreuves). Des signaleurs sont positionnés aux points stratégiques pour vous orienter ou vous aider.

RAVITAILLEMENT : Eau et Café sont proposés au départ. Un point de ravitaillement est aussi mis à disposition des participants du 20 km.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : les organisateurs s'engagent dans une démarche écologique et demandent aux participants : de respecter la nature, de ne jeter aucun déchet ni aucun emballage sous peine de disqualification. Des points de collecte sont disponibles à l'arrivée.

STATIONNEMENT : Les participants devront stationner leurs véhicules, avenue de la Forêt ou avenue des Mimosas à Saint Hilaire de Riez.

RECOMPENSES : un lot sera distribué à chaque arrivant des 4 épreuves sans oublier les enfants participants. Les trois premiers hommes et femmes de la marche nordique chronométrée seront aussi récompensés.

ASSURANCE : les organisateurs sont couverts par une police de Responsabilité Civile souscrite auprès de la FFR. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Les participants non licenciés doivent être couverts par une police d'assurance Responsabilité Civile souscrite à titre personnel.

SECURITE : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillances physiques personnelles pouvant survenir lors de ces épreuves. En cas de non-respect de la clause « Assurance » les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas d'accident.

DROIT A L'IMAGE : tout inscrit autorise les organisateurs des Lapins de l'Océan et leurs ayants droits (partenaires, médias) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, prises à l'occasion de sa participation à cette manifestation, sur lesquelles il peut apparaître.

RENSEIGNEMENTS

téléphone : 06 88 19 04 87 et 07 62 65 84 56 (Direction de Course)

Email : rando.psgva85@gmail.com – Site : <http://www.psgva.fr/>